



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 06 décembre 2017

Monsieur le Préfet des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique : secretariat-prefet@landes.gouv.fr

Objet : suivi Miscanthus

Monsieur le Préfet,

Permettez-nous d'attirer à nouveau votre attention sur le fait que des sylviculteurs landais après avoir obtenu les aides de l'État suite à la tempête Klaus, cultivent du miscanthus sur ces mêmes parcelles et ce sans demander de changement d'affectation des parcelles concernées.

Pour mémoire cette plante herbacée est du domaine agricole et non sylvicole. Supprimer des bois pour planter le Miscanthus s'apparente bien à une opération de défrichage en application des dispositions de l'article L.341-1 du code forestier.

Vous avez, entre autres, comme cas concrets :

- Commune de Saint-Perdon Route d'Aurice en limite de commune avec Aurice
- Commune de Mazerolles lieu-dit « Baussiet »

Nous avons déjà attiré votre attention sur ces faits et nous espérons que nos nouvelles informations permettront à l'Etat d'agir efficacement, d'autant plus que ces travaux ont entraîné la destruction de nombreux fossés de traverses, modifiant l'hydrologie ainsi que la biodiversité de ces secteurs. Ces plantations sont à notre avis en contradiction avec les objectifs nationaux et départementaux de préservation des espaces forestiers.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr

Copie à : préfet de région

DRAF N.A. M. Chanet

FNE



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 25 septembre 2017

Monsieur le Préfet des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique : secretariat-prefet@landes.gouv.fr

Objet : suivi Miscanthus

Monsieur le Préfet,

Par courrier en date du 26 juillet 2015, nous avons attiré votre attention sur l'implantation illégale de Miscanthus sur des parcelles à destination forestière. Vous nous aviez répondu le 18 septembre 2015 : « ... *Concernant cette espèce appartenant à la famille des Graminées, celle-ci ne peut être considérée comme un matériel forestier de reproduction. Elle est effectivement régie par la réglementation agricole et susceptible d'être déclarée lors de la déclaration annuelle de la PAC. Mes services n'ont pas connaissance à ce jour de telles plantations sur des parcelles forestières dans le le département, aussi je vous demande de bien vouloir préciser les références des plantations constatées dans les 13 communes que vous citez. Par ailleurs je vous confirme que cette culture peut bénéficier d'aides PAC (code culture MCT) comme culture permanente...* »

Nous confirmons nos observations : des sylviculteurs, après avoir obtenu les aides de l'Etat suite à la tempête Klaus, sans demander de changement d'affectation des parcelles, plantent du miscanthus. Nous avons observé que certains de ces travaux ont entraîné la destruction de nombreux fossés de traverse modifiant ainsi l'hydrologie de ces secteurs et leur biodiversité. Cette situation ne méconnaît-elle pas les objectifs nationaux et départementaux de préservations des espaces naturels agricoles et forestiers ?

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr

Copie à :

Préfet de la région Nouvelle Aquitaine

DRAF Nouvelle Aquitaine

France Nature Environnement